



## PREFET DE LA HAUTE-MARNE

Chaumont, le 8 mars 2016.

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## Comité Opérationnel Départemental Anti-Fraude bilan 2015

*Françoise SOULIMAN, préfet de la Haute-Marne* et *Frédéric NAHON, procureur de la République* ont présidé le jeudi 3 mars 2016, la réunion du Comité opérationnel anti-fraudes (CODAF) de Haute-Marne en Préfecture.

Le CODAF réunit les services de l'État (police, gendarmerie, UT DIRECCTE, DDFIP, DDPP, douanes, PAF...), la justice et les organismes de protection sociale (Pôle emploi, URSSAF, CAF, CPAM, MSA, RSI, CARSAT...). Son but est d'apporter une réponse globale et concertée au phénomène du travail illégal, de la fraude fiscale et sociale, sous toutes ses formes.

Le CODAF est avant tout une méthode de travail et un outil de circulation de l'information entre services de l'État intervenant chacun dans des domaines proches, mais parfois distincts.

Au cours de l'année 2015, 17 opérations ont été menées en Haute-Marne et certaines sont encore en cours d'instruction auprès du Parquet de Chaumont (travail illégal, travail dissimulé d'étrangers, fraudes sociales). Le **montant total des préjudices**, droits, cotisations et pénalités sur l'ensemble des actions s'élève à **963 949 €**, soit :

- 225 584 € de préjudices et cotisations recouvrées pour les caisses sociales ;
- 451 505 € de droits en matière fiscale ;
- 211 860 € de pénalités ;
- 75 000€ d'avoires criminels.

La filière bois, les filières du BTP et de la restauration représentent toujours les principaux secteurs de la fraude dans le département.

Madame le Préfet a rappelé l'importance du CODAF et la nécessité de la poursuite de la collaboration interministérielle des services de l'État.

En effet, le partage d'informations et les opérations conjointes menées tout au long de l'année permettent de lutter plus efficacement contre les fraudes.

### **Contact Presse :**

Lysiane Brisbare : 03.25.30.22.54/06.86.80.52.55